

Association des Anciens Elèves du Lycée Faidherbe de Lille

Reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1889

Michel Doucement - Président

38 rue du Maréchal Foch - 59133 Phalempin

Email: michel.doucement@gmail.com

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2018

Participant à l'assemblée générale : Mesdames MOUTON, PLAQUET,
Messieurs DOUCEMENT (Michel), DUMONT, PAURICHE, WATTELIN
(proviseur).

Absents excusés et ayant donné pouvoir: Mmes DELTOMBE, GOUBET (Isabelle), LEPEZ
(Catherine),

Messieurs BAUW, CAMPO, CATTEAU, COGET, CODACCIONI, DONNAY, DOUCEMENT
(Jean-Christophe), DOUCEMENT (Sylvain), GOUBET (Olivier), LASNON, LEPEZ (Jean-Marie)
PATTEYN, VANNIER, soit 16 pouvoirs reçus.

Le Président remercie chaleureusement les membres de l'association qui ont fait l'effort de venir participer à l'assemblée générale, malgré un contexte peu favorable, ainsi que ceux qui ont renvoyé leurs pouvoirs.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE présenté par le président.

1) Développement de l'association:

Les effectifs de l'association stagnent et, bien sûr, ce n'est pas nouveau. Le président n'a reçu aucune demande de renseignement concernant l'association. Par contre, il a participé, à titre personnel à une rencontre amicale d'anciens élèves préparationnaires qui ont fréquenté le lycée entre 62 et 66. Il leur a parlé de l'association et de ses actions. Malheureusement, cela n'a pas entraîné d'adhésion. Les quelques demandes, par courrier électronique, concernent des anciens élèves qui recherchent un contact avec un ancien professeur qui des renseignements sur la liste des élèves d'une classe etc. Son assistance a été à chaque fois très limitée puisqu'il y a peu de choses utiles dans nos archives et encore moins dans celles du lycée qui ne sont guère exploitables ni probablement complètes. Un point positif néanmoins : cela permet, de temps en temps, de récupérer une photo.

Ainsi que le président le dit régulièrement, tout le monde trouve que nous sommes utiles et que nous faisons bien les choses, en particulier le soutien financier aux élèves confrontés à des difficultés pécuniaires, mais, cela ne va guère plus loin!!!

Cette année, nous n'avons à déplorer, officiellement, aucun décès, mais nous n'en sommes pas toujours avertis ou alors avec beaucoup de retard.

Conclusion: Les effectifs stagnent vraiment et même, peut-être diminuent.

La question posée les années précédentes : « que faire pour enrayer la baisse des effectifs ? » reste d'actualité. Le président le redit : la société actuelle répugne à cette forme d'engagement!!

Le président propose que nous poursuivions nos efforts, mais, bien sûr, il est ouvert à toute idée nouvelle et géniale !

2) Actions de l'association en direction des élèves:

- La collecte de dons à notre fonds de solidarité lancée en décembre 2017 auprès des parents a eu un certain succès, Brigitte vous en parlera tout à l'heure. Avec les dons des membres de l'association nous avons pu apporter une aide au paiement des frais d'internat (externé) à un élève de MP*. Par contre, le président s'est opposé à lui accorder une aide au paiement des frais d'inscription aux concours. Lui accorder une telle aide revenait à cautionner un véritable délire, les concours envisagés étant, selon le professeur référent, tout à fait hors de sa portée et il était trop tard pour une inscription à un concours accessible que nous aurions, bien sûr, subventionnée.

Début juin, dans un courrier de remerciement aux parents donateurs, le président a dressé un bilan de l'opération.

Nous reviendrons sur le sujet des aides aux élèves lors du rapport financier pour préciser le montant que nous entendons y consacrer.

Le président demande, ce jour, à Mr le Proviseur, le lancement d'une nouvelle collecte de dons. Comme l'an dernier, la demande aux parents des classes prépas sera jointe au bulletin du 1^{er} semestre en décembre. Monsieur le proviseur nous donne son accord.

- Comme chaque année depuis 2007, nous avons récompensé un étudiant par classe prépa de deuxième année (prix Louis Chatry) ainsi que l'étudiant le plus sportif. Chaque prix est d'un montant de 110 € et le montant total est de 1540 €. Les prix ont été remis lors d'une cérémonie organisée par le Staff Faidherbe. Cette année encore, le Gala s'est expatrié. Il a eu lieu le 24 mai dans une salle située à Bellewaerde, donc en Belgique. L'organisation était tout à fait correcte. Néanmoins, une question se pose : le lieu de réunion est éloigné de Lille et la météo à cette époque de l'année est souvent orageuse. Il en résulte une exposition au danger et une fatigue qui ne sont plus supportables, d'autant plus que l'absence de la salle de réunion d'une bonne moitié des élèves montre le peu d'intérêt que ceux-ci attachent à cette remise des prix. Le président envisage donc de demander à Mr. le Proviseur d'organiser cette remise des prix au lycée, en présence des administrateurs et des professeurs à la fin de la journée où est organisé le gala. Bien entendu, en plus des récipiendaires, les élèves intéressés seront les bienvenus. Monsieur le Proviseur nous indique qu'il est prévu que le Gala soit désormais organisé dans la région lilloise. La question posée n'est donc plus d'actualité.

- A propos des relations de l'association avec les élèves, une question de Mme Plaquet amène Mr. le Proviseur à nous donner quelques précisions concernant la réforme du lycée. En dehors de la suppression des séries (S, ES, L) du baccalauréat, beaucoup de choses paraissent peu claires mais auront des conséquences probables sur l'orientation des futurs bacheliers et sur l'évolution des classes prépa.

3) Relations entre l'association et le lycée:

- Elles sont bonnes et le président rencontre fréquemment Mr le Proviseur et ses adjoints.
- Le président participe à chaque fois qu'il le peut aux réunions du CA. Il s'informe, de temps en temps, sur les différentes manifestations ayant lieu au lycée : conférences (un cycle d'une dizaine de conférences est organisé cette année), pièces de théâtre, concerts...Les informations concernant ces événements sont en principe disponibles sur le site Web du lycée:

www.faidherbe.org

- Le président a également des contacts avec ses anciens collègues.

4) Vie de l'association:

- Comme d'habitude, le président a reçu et a répondu à divers courriers écrits et électroniques de membres et non-membres de l'association, mais la nature des demandes qu'ils contiennent a déjà été évoquée.
- Le président n'a pas pu participer cette année à la « journée portes ouvertes » du lycée pour raison d'absence. En fait, depuis plusieurs années, il est absent au moment où elle a lieu. Mr. le Proviseur rappelle que la date des « journées portes ouvertes » est décidée par le rectorat.
- Le président vous a tenus informés de la vie du lycée et de celle de l'association par les billets de printemps et de rentrée.

Le président demande un VOTE sur ce rapport moral et d'activité.

ADOPTION A L'UNANIMITE

RAPPORT FINANCIER ET COTISATION 2017 présenté par la trésorière.

- Pièce distribuée à chaque participant : le tableau des comptes

- Pour l'exercice 2017-2018, les recettes de cotisations se sont élevées à **995,00€** réparties en

Cotisations de 34 membres	
sur 82 inscrits au 31/10	875€
Cotisations 2017 en retard	120€

Comme chaque année, ces cotisations servent à financer le prix Louis Chatry remis aux étudiants les plus méritants des classes préparatoires et à l'étudiant le plus sportif.

La caisse d'entraide, créée en 1995, afin d'aider les étudiants en difficultés financières, est alimentée par des dons de parents d'élèves et des membres de notre association.

Cette année, nous avons reçu un total de **2705€** répartis comme suit

Dons des parents d'élèves	1665€
Dons des membres de l'association	1040€

Nous remercions les parents d'élèves et les membres de notre association pour leur générosité et leur soutien.

Nous avons eu à aider, cette année, un étudiant pour ses frais d'internat. Notre participation a été de 758,48€.

Nous avons déjà pour l'exercice 2018-2019 deux demandes d'aide pour les frais d'internat du premier trimestre. La décision a été prise de financer les frais de chaque dossier à hauteur de 50%, tout en ayant conscience que nous serons, sans doute, sollicités les trimestres suivants.

CONCLUSION

Nos comptes présentent un solde bénéficiaire de 531,32€ grâce aux dons et cotisations plus importants, même si en janvier il a fallu déplacer 1000€ du compte d'Epargne vers le compte courant pour faire face à plusieurs dépenses immédiates telle la facture d'internat.

L'an dernier, la déclaration fiscale faisait apparaître un déficit réel de 632,98€, déficit qui s'est creusé depuis 2015. Cependant, il est possible que la déclaration de cette année fasse apparaître un bilan proche de l'équilibre grâce à la mobilisation financière des parents d'élèves et de nos membres.

La trésorière propose donc de maintenir la valeur des prix Louis Chatry et sportif à 110€ et de prévoir un budget provisionnel de 2500€ pour l'aide aux élèves, révisable si un cas particulier justifié se présente durant l'année, et ce, compte tenu de nos réserves financières qui se sont maintenues (voir le document).

Nous avons envisagé un budget d'aide et de prix de 3500€ pour l'exercice 2017-2018. La dépense effective n'a été que de 2298,48€. Pour 2018-2019, nous prévoyons 4040€.

La trésorière propose de maintenir la cotisation de membre à 30€.

La trésorière demande un VOTE sur le bilan financier et sur ses propositions.

ADOPTION A L'UNANIMITE

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Sont candidats : Brigitte Mouton et Michel Doucement. Jacky Ramon a confirmé tardivement sa candidature au bureau. Le président demande un VOTE.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité des voix. Ils assureront les fonctions qui étaient les leurs précédemment, à savoir

- **Président : Michel Doucement**
- **Vice-Président : Jacky Ramon**
- **Trésorière : Brigitte Mouton**

Remarque : ainsi que c'est le cas depuis 9 ans il n'y aura pas de secrétaire général, et ceci, faute de candidat. Le président assumera, comme d'habitude (mauvaise) cette fonction en plus de la présidence.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée par courrier ni verbalement.

- CHOIX D'UNE DATE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE.

Le président propose de maintenir le choix fait depuis plusieurs années: l'AG se tient " le samedi qui suit le 11 novembre ce qui maintient la proximité temporelle avec le 11 novembre et minimise les problèmes d'organisation pour le lycée (journée ordinaire). Bien sûr, lorsque le 11 novembre tombe un vendredi, le samedi qui le suit faisant probablement partie d'un pont, l'AG est reculée d'une semaine ". Le président demande un VOTE. L'AG 2019 aura donc lieu, sauf événement imprévu samedi 16 novembre 2019

En l'absence d'autres questions, le président clôt l'assemblée générale à 12 h 10.

Michel Doucement

Document établi à partir des notes du président et de la trésorière